



PROJET D'ETABLISSEMENT

Respect

A l'école l'élève fait concrètement l'expérience de la vie sociale. L'école est un lieu privilégié de découvertes et d'apprentissage de normes et de principes de base :

- **traiter les autres comme on voudrait être traité,**
- **respecter les personnes, les biens matériels,**
- **apprendre aussi à confronter les points de vue et à négocier.**

L'éducation de tout jeune passe sans conteste par l'apprentissage du respect. Ce respect représente une valeur forte dans toute communication authentique, dans tout échange humain; il inclut le respect de soi, des autres et de l'environnement dans lequel évolue la communauté.

Respect de soi

L'éducation passe déjà par la connaissance et le respect de soi-même :

- **Education à la santé et au respect de son corps** : au-delà des programmes scolaires qui abordent ces sujets en S.V.T., banaliser chaque année deux demi-journées consacrées à des questions touchant au respect de soi et à celui des autres (drogue, alcool, sexualité,...), dans un but éducatif en collège et en lycée,
- **Mieux se connaître** pour mieux comprendre sa progression scolaire et personnelle,
- **Mieux se connaître** permet d'être plus responsable de soi et des autres (voir Responsabilité),

Respect des autres

Eduquer c'est aussi faire reconnaître l'autre comme une personne à travers l'accueil et l'éducation à la tolérance.

L'accueil

- **Accueil des élèves de 6^{ème}** en début d'année (Activités éducatives)
- **Accueil des élèves en cours d'année** : présentation du nouvel élève à la classe et au corps professoral par le délégué; présentation de l'établissement et du personnel au nouvel élève par le délégué de la classe dès son arrivée,
- **Accueil des nouveaux professeurs**, des remplaçants (professeurs et personnels) : présentation des nouveaux au reste de l'équipe par le directeur ou un collègue (organigramme, bref historique, règlement, projet d'établissement et visite des lieux),
- **Présentation des élus de l'A.P.E.L.** au corps professoral,
- **Présence des parents élus de l'A.P.E.L.** lors de la première rencontre parents professeurs en 6^{ème},

Education à la tolérance

Elle passe par la culture religieuse et l'ouverture aux questions de la société (exclusion, inégalités, guerres,...). Au-delà des directives des programmes scolaires sur ces questions, des temps spécifiques y seront consacrés .

Solidarité, Entraide

Solidarité interne : entre les partenaires de l'école

Solidarité externe : entre l'école et la société

Ces deux pôles sont intimement liés entre eux. En effet, le souci de la solidarité avec l'extérieur prend tout son sens dans la mesure où une réelle entraide relie les partenaires de la communauté éducative.

La solidarité interne :

Notre volonté est de permettre à tous les élèves de participer aux semaines d'intégration, ainsi qu'aux autres sorties pédagogiques,

Entre les élèves : dans l'heure de vie de classe, mise en place d'un système d'aide assurée par des élèves volontaires en concertation avec le professeur principal.

La solidarité externe :

Notre école s'efforce de concrétiser la réflexion menée à travers les programmes scolaires sur les inégalités Nord-Sud, le chômage, l'exclusion, en travaillant avec les associations qui cherchent à faire reculer ces fléaux. Chaque année, l'établissement organise une collecte avec une organisation locale (Restos du Cœur) et participe aux activités du C.C.F.D. (Terre d'Avenir).

Responsabilité, Autonomie

L'Ecole a pour mission de préparer les Jeunes à devenir des adultes responsables et autonomes.

En prenant en compte la dimension unique de chaque élève, la communauté éducative contribue à développer l'esprit d'équipe et d'entraide, notamment au travers de la formation des **délégués élèves**, dont le rôle, essentiel dans la dynamique de classe, est d'être à l'écoute de tous les camarades, de se faire leur porte-parole et de nouer le dialogue avec les professeurs, le professeur principal, le personnel d'éducation, l'équipe de direction, de participer aux activités concernant la classe et l'établissement (conseils de classe, Conseil d'Etablissement, Conseil de Vie Lycéenne).

La communauté éducative a le souci d'amener chacun à acquérir son autonomie, et de créer, entre tous les membres, un climat de confiance et de liberté. L'autonomie peut s'exprimer et s'exercer dans **divers champs de responsabilités** :

- les travaux de groupes en autodiscipline,
- le travail personnel des lycéens en salle d'étude,
- la gestion et l'animation du foyer socio-éducatif,
- le Conseil de Vie Lycéenne,
- l'accompagnement des plus jeunes lors des sorties,
- l'organisation de manifestations.

Cette confiance et cette liberté ne peuvent être atteintes que si se dégage une identité de vue sur ce qui se fait et se vit à l'Ecole. Tous les acteurs de l'établissement sont ainsi sollicités pour participer à la réactualisation du **règlement intérieur**.

L'acceptation par tous des règles de vie commune ne doit pas être perçue comme un recueil d'interdictions, mais être l'expression des relations entre les membres de la communauté éducative et du respect mutuel.

Etre responsable, c'est être à l'écoute de l'Autre, qu'il soit proche ou lointain. Ainsi, notre école veut être un lieu de **vie ouvert sur le monde**, par :

- la recherche de convivialité à travers des moments festifs (temps forts, fête de l'établissement,...),
- la participation aux activités extra - scolaires (clubs, chorale, théâtre, association sportive,...),
- l'ouverture à l'Europe (voyages linguistiques, jumelage,...),
- l'accueil d'intervenants extérieurs,
- le développement de l'information et de la communication interne et vers l'extérieur,
- un travail en partenariat avec les structures sociales et les associations qui luttent contre le chômage, les exclusions et les inégalités (Restos du Cœur, CCFD, UNICEF,...),
- la solidarité envers les aînés : participation au devoir de mémoire (concours de la Résistance et de la Déportation, visite de sites historiques,...).

Réussir sa vie

Dimension spirituelle

Une enquête réalisée au sein de l'établissement révèle que les personnes que nous accueillons ont une approche diversifiée de la foi et de la recherche spirituelle.

Afin que chacun, quelles que soient ses convictions, puisse s'épanouir au sein de l'école, selon sa personnalité, nous envisageons la formation spirituelle selon trois aspects.

Pour ceux qui s'affirment catholiques

L'école catholique n'a pas de vocation élitiste, mais une vocation éducative spécifique. D'où une conviction forte : celle d'instaurer et de préserver au sein de l'école un climat permettant de ne pas avoir honte de sa foi. Les jeunes qui le souhaitent doivent pouvoir témoigner sereinement et joyeusement qu'ils sont catholiques.

La catéchèse et l'initiation aux sacrements étant faites dans les paroisses, c'est sur le plan de propositions et d'activités ponctuelles qu'il nous semble opportun d'approfondir et de fortifier la foi des jeunes.

Pour ceux qui sont bienveillants mais sans intérêt particulier pour la dimension catholique de l'établissement

L'école catholique se doit de présenter explicitement les valeurs chrétiennes, mais dans le respect de la liberté de chacun. Cette liberté s'acquiert grâce aux choix que les jeunes peuvent faire clairement. Ces choix supposent une information et une formation claires dans le domaine de la foi, ainsi que des occasions de la vivre ensemble.

L'établissement propose des temps forts par une intervention du prêtre référent, de professeurs volontaires et de parents de l'A.P.E.L. qui, sur un thème donné, permet une ouverture sur le monde

Pour ceux qui ne veulent pas partager la dimension catholique de l'école

Si les vérités révélées de la foi ne feront jamais l'unanimité, les valeurs du christianisme peuvent se vivre ensemble. Plutôt que de parler de charité chrétienne ou d'amour du prochain, on pourra parler alors d'éducation et de valeurs citoyennes.

En conclusion, si les valeurs chrétiennes ont une dimension universelle comme le suggère le mot même de catholique, alors elles doivent pouvoir rejoindre tout homme, croyant ou non.

Dimension pédagogique

Stratégie de dynamisme

Méthodes actives

Elles visent à faire de l'Etablissement un lieu de travail collectif, et non plus seulement, un lieu où l'on vient recevoir une formation dans une relation confiante. Ce n'est donc pas le Professeur qui fait apprendre. Mais c'est le **Professeur qui doit permettre à l'élève d'apprendre**.

Ainsi, les méthodes actives font passer le rapport "Enseignement - Savoir" au rapport "Elève - Savoir". Le professeur forme, alors, le **SAVOIR et le SAVOIR - ETRE**.

Transdisciplinarité

Concrètement, elle veut faire éprouver aux élèves, les liens entre les différentes disciplines afin de leur donner une **approche globale du savoir**. Cette pédagogie de projet veut leur apprendre à réfléchir et à travailler ensemble, à écouter l'autre, à se saisir des arguments pour les valider ou les réfuter, à argumenter pour convaincre, à se répartir la tâche et à planifier le travail pour faire avancer l'œuvre commune, à les amener à oser un point de vue personnel, à inventer, à apprendre à maîtriser des situations nouvelles et à y prendre du plaisir.

Ce fonctionnement, fondé sur le débat, peut et doit rendre les **élèves plus actifs** et surtout, **acteurs de leur apprentissage** car, ce sont eux-mêmes qui construisent leur savoir. L'expérience transdisciplinaire permet encore aux différents participants, de fournir un travail plus riche sur l'identité, l'altérité et la coopération. Enfin, elle donne un sens à l'Ecole car elle "décloisonne" les matières et leur hiérarchie définie par le jeu des coefficients.

Travail personnel de l'élève

C'est une nécessité et c'est un impératif indispensable à l'**acquisition du SAVOIR**. Mais c'est, aussi, pour le collégien ou le lycéen, l'occasion d'être **ACTEUR et RESPONSABLE** de sa propre formation et de contribuer, ainsi, à son éducation à la Citoyenneté.

Apprenant à mieux se connaître, il acquiert les techniques de travail et **développe ses aptitudes** pour mieux apprendre et pour élaborer son projet d'orientation.

Travail de l'Enseignant

Le cours permet, par une méthode dialoguée ou interrogative, la progression structurée et évolutive des **savoirs** en fonction de la cohérence des programmes.

Le travail d'équipe est indispensable afin d'homogénéiser les **savoirs** et de mieux percevoir les capacités et les aptitudes de chaque élève, avec la finalité de réussir son orientation.

L'évaluation doit prendre en compte, pour chaque élève, l'ensemble du travail demandé. Elle ne se limite pas à de simples constats. Elle se prononce aussi sur les progrès et indique les remédiations nécessaires. Elle est donc **formative**, en ce sens qu'elle aide à l'apprentissage des **savoirs et des méthodes**. Enfin elle relève de la **valorisation** individuelle et d'une **objectivité** rationnelle.

La formation continue des professeurs est impérative car les stages permettent d'élaborer de nouvelles stratégies et d'adopter de nouvelles pédagogies sous-tendues par le projet d'établissement.

Travaux contrôlés, Bac et Brevet blancs

Les travaux contrôlés sont hebdomadaires en classe de première et de terminale, mensuels ou trimestriels en seconde. Ce sont des devoirs sur table, obligatoires, d'une durée variant de deux à quatre heures.

Baccalauréat et Brevet blancs sont des entraînements continus aux examens pour les classes de 3^{ème} et de terminale. Ils ont lieu aux deuxième et troisième trimestres et sont, eux aussi, **obligatoires**.

Adaptation à la diversité

L'aide individualisée

Elle représente un levier essentiel pour passer d'une pédagogie centrée sur l'enseignement à une **pédagogie centrée sur l'apprentissage**, car tout élève qui travaille doit pouvoir atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, en particulier l'orientation de son choix.

La Pédagogie, ainsi **personnalisée**, vise à combattre l'échec scolaire, à assurer l'équité des chances, à éviter le redoublement, à vaincre les handicaps et à améliorer les apprentissages. A chacun selon ses besoins et **ouverte à tous**, elle permet que la démocratisation quantitative se prolonge par une démocratisation qualitative des voies et des chances de réussite.

Les ateliers, les études dirigées, l'aide individualisée, les modules (2^{nde}), les travaux personnels encadrés (1^{ère}), l'aide aux devoirs, le tutorat (aide inter - élève), les classes bilingues traduisent cette volonté de s'adapter à la diversité des élèves accueillis et aux exigences d'un enseignement de qualité, recherché par l'équipe éducative.

Conquête de l'autonomie

Le projet personnel de l'élève

Ce sont, avant tout, les **élèves eux-mêmes** qui construisent leur projet par la collecte d'informations et par l'exploration approfondie de leurs aptitudes, de leurs goûts, de leurs attitudes et de leurs compétences.

C'est un **itinéraire** qui se construit en s'instruisant du monde. Il est tracé et assuré par le Professeur principal et les enseignants de la classe.

Les stages en entreprise

Concernant les classes de 3^{ème}, **ces stages préparent à l'orientation**.

Reposant sur une réflexion minutieuse et sur une stratégie rigoureuse impliquant l'ensemble des professeurs de la classe, ils permettent à chaque acteur (élève, parent, chef d'entreprise, enseignant) de participer, au vu de ses missions et de ses compétences, au **travail commun** d'élaboration du projet du Collégien.

Passage obligé, connecté à la réalité du monde du travail, le stage en entreprise doit assurer une construction d'une image positive de soi et la perception d'une orientation réaliste en vue d'un **épanouissement personnel**. Le stage permet, ainsi, un contact avec la réalité du monde professionnel.

L'utilisation de l'informatique

Le rôle logistique du CDI (centre de documentation et d'information) est essentiel et la documentaliste, au même titre que les enseignants, doit être associée à la formation des élèves. Ce rôle est essentiel pour mener à bien les nouvelles activités imposées : l'Education Civique, Juridique et Sociale (ECJS) et les Travaux Personnels Encadrés (TPE) en lycée . Occasion d'un travail collectif dans le domaine pédagogique, ces activités imposent de définir des objectifs documentaires et de les évaluer.

L'équipement informatique passe par les Technologies d'Information et de Communication dans l'Enseignement (TICE). Il permet de préparer les élèves d'aujourd'hui aux bouleversements technologiques de demain. Ainsi, les nouvelles pédagogies s'appuient sur l'utilisation de l'ordinateur.

L'évaluation

Prenant en compte, pour chaque élève, l'ensemble des activités du travail demandé, elle ne se limite pas à de simples constats; elle se prononce aussi sur les progrès et propose des remédiations. Elle est donc **formative** en ce sens qu'elle aide à l'apprentissage des savoirs et des méthodes, en développant par exemple **l'auto-évaluation et l'auto-correction**.

Elle relève de la "**Valorisation**" individuelle alliée à une objectivité rationnelle.